

ÉTATS FINANCIERS

Pour

**SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PSYCHOLOGIE/
CANADIAN PSYCHOLOGICAL ASSOCIATION**

Pour l'exercice clos le

31 DÉCEMBRE 2022

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la

**SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PSYCHOLOGIE/
CANADIAN PSYCHOLOGICAL ASSOCIATION***Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société canadienne de psychologie/Canadian Psychological Association (la "Société"), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022, et les états des opérations, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société canadienne de psychologie/Canadian Psychological Association au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*" du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société canadienne de psychologie/Canadian Psychological Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société canadienne de psychologie/Canadian Psychological Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société canadienne de psychologie/Canadian Psychological Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société canadienne de psychologie/Canadian Psychological Association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société canadienne de psychologie/Canadian Psychological Association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société canadienne de psychologie/Canadian Psychological Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société canadienne de psychologie/Canadian Psychological Association à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Welch LLP

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 28 avril 2023.

**SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PSYCHOLOGIE/
CANADIAN PSYCHOLOGICAL ASSOCIATION**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<u>ACTIF</u>		
À COURT TERME		
Encaisse	1 650 288 \$	2 631 761 \$
Débiteurs (note 4)	206 930	223 189
Charges payées d'avance et avances	<u>69 261</u>	<u>104 078</u>
	1 926 479	2 959 028
PLACEMENTS (note 5)	2 921 426	2 093 566
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS INCORPORELS (note 6)	<u>47 798</u>	<u>57 324</u>
	<u>4 895 703 \$</u>	<u>5 109 918 \$</u>
<u>PASSIF ET SOLDE DES FONDS</u>		
À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	791 607 \$	751 914 \$
Sommes à remettre à l'État	88 852	87 712
Produits reportés (note 7)	<u>945 023</u>	<u>911 304</u>
	1 825 482	1 750 930
INCITATIFS RELATIFS À UN BAIL	9 661	19 322
PRÊT À PAYER (note 8)	<u>-</u>	<u>50 000</u>
	<u>1 835 143</u>	<u>1 820 252</u>
ENGAGEMENTS (note 9)		
PASSIF ÉVENTUEL (note 10)		
SOLDE DES FONDS		
Non grevé d'affectations	2 484 292	2 719 038
Investis en immobilisations corporelles et actifs incorporels - grevé d'affectations d'origine interne	47 798	57 324
Fonds grevés d'affectations d'origine interne (note 11)	465 741	446 369
Fonds commémoratif Wesley Coons - affectation d'origine externe (note 11)	<u>62 729</u>	<u>66 935</u>
	<u>3 060 560</u>	<u>3 289 666</u>
	<u>4 895 703 \$</u>	<u>5 109 918 \$</u>

Au nom du conseil d'administration:

KERRI RITCHIE, Ph.D., C.Psych
.....Présidente (2022-2023)

ADA L SINACORE, Ph.D.
.....Présidente sortante (2022-2023)

(voir notes ci-jointes)

**SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PSYCHOLOGIE/
CANADIAN PSYCHOLOGICAL ASSOCIATION**

ÉTAT DES OPÉRATIONS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
PRODUITS		
Membres:		
Cotisations des membres	1 791 030 \$	1 726 645 \$
Congrès	415 846	251 254
Autres	<u>11 076</u>	<u>10 418</u>
	2 217 952	1 988 317
Non membres:		
Redevances	324 205	310 332
Contributions gouvernementales (note 4)	10 000	227 573
Jury d'agrément	278 675	295 775
Commandites et autres	218 775	208 085
Placements	(113 344)	156 646
Publicité	118 171	116 365
Frais de cours - direction générale de l'éducation	81 098	64 792
Subventions et contributions	48 847	8 053
Gain (perte) de change	<u>12 308</u>	<u>8 435</u>
	<u>3 196 687</u>	<u>3 384 373</u>
CHARGES		
Administration (note 12)	2 136 834	1 865 064
Moins la ventilation des frais généraux (note 12)	<u>(41 996)</u>	<u>(30 512)</u>
	2 094 838	1 834 552
Jury d'agrément	275 309	200 772
Production des revues	183 038	174 197
Technologie de l'information	120 330	116 069
Congrès annuel	396 713	146 257
Affaires publiques	27 161	30 898
Affaires professionnelles	55 000	55 000
Direction générale de l'éducation	55 166	49 708
Psynopsie	40 423	42 849
Direction générale de la science	36 020	39 799
Publications	78 849	86 498
Droits d'adhésion	45 032	18 046
Gestion des sections	<u>13 708</u>	<u>12 278</u>
	<u>3 421 587</u>	<u>2 806 923</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (CHARGES SUR LES PRODUITS)	<u>(224 900) \$</u>	<u>577 450 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

**SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PSYCHOLOGIE/
CANADIAN PSYCHOLOGICAL ASSOCIATION**

**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

	<u>Non grevé d'affectations</u>	<u>Investis en immobilisations corporelles et actifs incorporels</u>	<u>Fonds grevés d'affectations d'origine interne (note 11)</u>	<u>Fonds commémoratif Wesley Coons (note 11)</u>	<u>2022 Total</u>	<u>2021 Total</u>
SOLDE DES FONDS, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	2 719 038 \$	57 324 \$	446 369 \$	66 935 \$	3 289 666 \$	2 708 603 \$
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)	(226 313)	-	1 413	-	(224 900)	577 450
Revenu net (dépense nette) du Fonds Wesley Coons (note 11)	-	-	-	(4 206)	(4 206)	3 613
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(9 634)	9 634	-	-	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	19 160	(19 160)	-	-	-	-
Virements interfonds (note 11)	<u>(17 959)</u>	<u>-</u>	<u>17 959</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE DES FONDS, À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>2 484 292 \$</u>	<u>47 798 \$</u>	<u>465 741 \$</u>	<u>62 729 \$</u>	<u>3 060 560 \$</u>	<u>3 289 666 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

**SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PSYCHOLOGIE/
CANADIAN PSYCHOLOGICAL ASSOCIATION**

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
FLUX DE TRÉSORERIE FOURNIS (UTILISÉS) PAR LES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges		
(charges sur les produits) - fonctionnement	(224 900) \$	577 450 \$
- fonds commémoratif Wesley Coons	<u>(4 206)</u>	<u>3 613</u>
	(229 106)	581 063
Éléments hors caisse:		
Amortissement des immobilisations corporelles	19 160	19 573
Amortissement des incitatifs relatifs à un bail	(9 661)	(9 661)
Variation de la juste valeur des placements	117 536	(166 524)
Partie non remboursable du prêt	<u>(10 000)</u>	<u>-</u>
	(112 071)	424 451
Variation des postes hors caisse du fonds de roulement d'exploitation:		
Débiteurs	16 259	(57 593)
Charges payées d'avance et avances	34 817	(35 663)
Créditeurs et charges à payer	39 693	173 063
Sommes à remettre à l'État	1 140	24 774
Produits reportés	<u>33 719</u>	<u>78 796</u>
	13 557	607 828
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(9 634)	(6 580)
Acquisition de placements	(5 484 034)	(933 174)
Produits de la vente des placements	<u>4 538 638</u>	<u>1 461 121</u>
	(955 030)	521 367
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produits de prêt reçu	-	20 000
Remboursements de prêt effectués	<u>(40 000)</u>	<u>-</u>
	(40 000)	20 000
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	(1 021 473)	1 149 195
ENCAISSE, DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>2 631 761</u>	<u>1 482 566</u>
ENCAISSE, FIN DE L'EXERCICE	<u>1 610 288</u> \$	<u>2 631 761</u> \$

(voir notes ci-jointes)

1. ORGANISATION

La Société canadienne de psychologie (la "Société") a été créée en 1939 et constituée en mai 1950, en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, à titre d'organisme sans but lucratif. Le 13 août 2013, les statuts furent prorogés selon la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. La Société est un organisme sans but lucratif et n'est donc pas assujettie à l'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1) (l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Sa mission consiste à promouvoir la psychologie pour le bien de tous. Ses objectifs sont les suivants :

- améliorer la santé psychologique et le bien-être de tous les Canadiens;
- promouvoir l'excellence et l'innovation dans la recherche, l'éducation et la pratique en psychologie;
- promouvoir l'avancement, le développement, la diffusion et l'application des connaissances en psychologie;
- fournir aux membres des services de qualité supérieure.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif selon les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

La Société utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les contributions au Fonds commémoratif Wesley Coons. Ce fonds présente les activités détaillées à la note 11.

La Société comptabilise toutes les autres contributions selon la méthode du report. Les apports non affectés sont constatés aux produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée. Les apports grevés d'affectations d'origine externe sont constatés comme des produits dans l'exercice pendant lequel les dépenses connexes sont comptabilisées.

Le revenu de placement non affecté est constaté à titre de produits lorsqu'il est gagné.

Les montants des cotisations des membres et des abonnements aux revues sont perçus sur la base de l'année civile et sont constatés au titre des produits de l'exercice auquel ils se rapportent. Tout montant de cotisations et d'abonnements perçu avant l'exercice correspondant est inscrit au titre des produits reportés.

Les revenus de congrès et de redevances sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Les cotisations relatives au jury d'agrément sont perçues chaque année pour la période allant du 1^{er} septembre au 31 août et sont comptabilisées au titre des produits dans l'exercice auquel elles se rapportent. La tranche des cotisations perçues qui se rapporte à la période allant du 1^{er} janvier au 31 août est inscrite au titre des produits reportés au 31 décembre.

Comptabilité par fonds

Les fonds non grevé d'affectations concernent la réalisation des programmes, les productions des revues et les activités administratives de la Société.

Le fonds d'immobilisations corporelles et actifs incorporels représente l'investissement en immobilisations corporelles et actifs incorporels de la Société.

Les fonds grevés d'affectations d'origines interne et externe représentent les produits, les charges et le solde des fonds des activités de la Société pour lesquelles les fonds sont affectés, et ils sont décrits à la note 11.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - suite

Frais d'administration des sections

La Société et ses 32 sections représentent les intérêts de la discipline de la psychologie au Canada et en font la promotion. La Société exerce une influence notable sur ces sections. Les soldes d'encaisse pour les sections totalisent 252 744 \$ (2021 - 232 904 \$) et ne sont pas compris dans ces états financiers.

Répartition des frais d'administration

Une partie des frais d'administration est attribuée en tant que frais généraux au jury d'agrément. Les frais d'administration sont attribués à un taux de 18 % des charges directes du jury d'agrément.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont constatés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. L'encaisse et les placements cotés en bourse sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût amorti.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transactions engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges. Les améliorations qui prolongent la durée estimative d'un bien sont capitalisées. Lorsqu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des services, sa valeur comptable est dévaluée jusqu'à sa valeur résiduelle.

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont amortis sur la durée de leur vie utile estimative de la manière suivante :

Méthode de l'amortissement dégressif:

Mobilier et matériel de bureau 20 %

Méthode linéaire:

Matériel informatique cinq ans
Améliorations locatives la durée du bail
Logiciels trois ans

Incitatifs relatifs à un bail

Les incitatifs relatifs à un bail sont reportés et amortis sur la durée du bail. L'amortissement annuel est constaté à titre de crédit dans les frais de location.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés des produits et des charges de la période. Les estimations significatives comprennent la recouvrabilité des comptes débiteurs, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et l'évaluation des charges courues. Les résultats réels pourraient différer des estimations. Celles-ci font l'objet d'un examen annuel et, lorsque des redressements doivent être apportés, ils sont constatés dans les états financiers au cours de la période où ils deviennent connus.

3. **GESTION DES RISQUES FINANCIERS**

La Société est sujette à, et gère, divers risques financiers résultant de ses opérations et de ses activités d'investissement et ne conclut pas d'ententes reliées à des instruments financiers incluant des instruments financiers dérivés, à des fins de spéculation.

Les risques principaux auxquels la Société est sujette ainsi que ses politiques de gestion de risques sont comme suit :

Risque de crédit

La Société est sujette au risque de crédit résultant de la possibilité que des parties puissent faire défaut à leurs obligations financières. Le risque de crédit maximal auquel pourrait faire face la Société est la somme de la valeur aux livres de son encaisse, de ses placements et de ses débiteurs. L'encaisse et les placements de la Société sont déposés auprès d'une banque à charte canadienne et donc, la direction juge que le risque de perte rattaché à ces instruments est minime. Les soldes débiteurs sont gérés et analysés de façon continue et en conséquence, la direction juge que la somme totale des débiteurs sera reçue et a déterminé qu'une provision pour créances douteuses n'était pas nécessaire.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne puisse pas rencontrer une demande d'encaisse ou financer ses obligations exigibles. La Société rencontre ses exigences au niveau de la liquidité par l'entremise de budgets et d'estimés d'encaisse afin d'assurer qu'elle aie les fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés. Le risque de marché comprend le risque de taux de change, le risque de taux d'intérêts et le risque de prix autre.

i) *Risque de taux de change*

Le risque de taux de change est le risque que la juste valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie futurs à être tirés d'un instrument financier fluctuent relativement au dollar canadien à cause des taux de change des devises étrangères.

Les risques financiers auxquels s'expose la Société à l'égard des fluctuations des taux de change et de la volatilité de ces taux se limitent à ceux liés à son encaisse et placements en dollars américains au montant de 110 706 \$ (188 711 \$ en 2021).

ii) *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La Société estime qu'elle n'encourt pas de risque de taux d'intérêt important découlant de ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes. Ce risque se limite à ses certificats de placement garantis et à ses obligations à coupons énumérés à la note 5.

iii) *Risque de prix autre*

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie à être tirés des instruments financiers fluctuent en raison de changements dans les prix du marché (autres que ceux qui surviennent des risques des taux de change ou des taux d'intérêts), que ces changements soient causés par des facteurs spécifiques à l'instrument individuel ou à son émetteur ou bien encore à des facteurs affectant tous les instruments semblables sur le marché.

Puisque la Société a des placements cotés en bourse (actions et fonds communs de placements) qui sont sujets aux changements dans les prix du marché, elle est sujette au risque de prix autre.

Changements dans l'analyse des risques

Il n'y a pas eu de changements significatifs dans les niveaux d'exposition aux risques de la Société depuis l'exercice précédent.

**SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PSYCHOLOGIE/
CANADIAN PSYCHOLOGICAL ASSOCIATION**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

4. CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

En mars 2020, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il fournirait un financement d'urgence en réponse aux mesures que diverses entreprises devaient prendre concernant la propagation du COVID-19.

Le montant des subventions attribuable à l'exercice financier de la Société au 31 décembre 2022 est indiqué ci-dessous:

	<u>2022</u>		<u>2021</u>
Contributions gouvernementales à recevoir incluses dans les débiteurs - début d'années	-	\$	<u>37 605</u>
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) programme	-		196 780
Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL) programme	-		30 793
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)			
- partie non remboursable	<u>10 000</u>		<u>-</u>
	10 000		227 573
Montants reçus au cours de l'exercice	<u>(10 000)</u>		<u>(265 178)</u>
Contributions gouvernementales à recevoir incluses dans les débiteurs - fin d'années	-	\$	<u>-</u>

5. PLACEMENTS

Les placements se composent de ce qui suit :

	<u>2022</u>		<u>2021</u>
Certificats de placement garantis	2 048 047	\$	1 092 049
Actions et fonds commun de placements	<u>873 379</u>		<u>1 001 517</u>
	<u>2 921 426</u>	\$	<u>2 093 566</u>

Les certificats de placement garantis portent intérêt à des taux allant de 1,18 % à 6,25 % (2021 - 1,18 % à 3,17 %) et viennent à échéance entre le 14 juin 2023 et le 6 avril 2029.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET ACTIFS INCORPORELS

Les immobilisations corporelles et actifs incorporels comprennent ce qui suit :

	<u>2022</u>			<u>2021</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur aux livre nette</u>	<u>Valeur aux livre nette</u>
Immobilisations corporelles :				
Mobilier et matériel de bureau	93 429	\$ 80 213	\$ 13 216	\$ 16 520
Matériel informatique	113 107	85 498	27 609	26 859
Améliorations locatives	<u>68 972</u>	<u>61 999</u>	<u>6 973</u>	<u>13 945</u>
	275 508	227 710	47 798	57 324
Actifs incorporels :				
Logiciels	<u>11 577</u>	<u>11 577</u>	-	-
	<u>287 085</u>	\$ <u>239 287</u>	\$ <u>47 798</u>	\$ <u>57 324</u>

**SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PSYCHOLOGIE/
CANADIAN PSYCHOLOGICAL ASSOCIATION**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

7. PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés comprennent ce qui suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Cotisations des membres	779 002 \$	745 097 \$
Cotisations - jury d'agrément	152 400	143 600
Abonnements aux revues	600	600
Psynopsie	5 280	-
Autres	<u>7 741</u>	<u>22 007</u>
	<u>945 023 \$</u>	<u>911 304 \$</u>

8. PRÊT À PAYER

En 2020, la Société a reçu un prêt de 40 000 \$ en vertu des dispositions du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes ("CUEC") et en prêt supplémentaire de 20 000 \$ a été reçu en 2021. Ce programme a été lancé par le gouvernement du Canada pour fournir un financement aux petites entreprises et aux organismes sans but lucratif admissibles afin d'alléger la pression financière subie à la suite de la pandémie COVID-19.

Les prêts, qui ont été accordés par la banque Scotia, sont sans intérêt, ne sont pas garantis et sont cautionnés par le gouvernement du Canada. Le remboursement du principal n'est pas exigé a été effectué au cours de l'année et le prêteur a annulé le solde du prêt de 20 000 \$, dont 10 000 \$ ont été comptabilisés à titre de contributions gouvernementales en 2020. Étant donné que l'Association a remboursé le montant du prêt, les 10 000 \$ restants de la partie remise du prêt a été reconnue comme une contribution du gouvernement (note 4).

9. ENGAGEMENTS

La Société s'est engagée à faire des paiements en vertu d'un contrat de location-exploitation visant ses bureaux, contrat qui a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2028, avec la possibilité de résilier le contrat à partir du 31 décembre 2024. Les montants minimaux de loyer global pour chaque année est de 73 062 \$.

En plus de l'engagement ci-dessus, les contrats d'hôtel pour les événements futurs comportent souvent des clauses qui obligent la Société à payer des frais d'attrition si certains objectifs de location de chambre ou de nourriture et de breuvage ne sont pas atteints, ainsi que des frais d'annulation si l'événement est annulé. Tous les frais d'annulation ou d'attrition sont constatés dans les états financiers au cours de la période où les frais peuvent être déterminés. Au 31 décembre 2022, le frais d'annulation maximal est 117 925 \$, les frais maximaux augmentent à mesure que les dates de réunion approchent.

Les paiements attendus pour ces accords sont ce qui suit:

2023	156 695 \$
2024	<u>95 505</u>
	<u>252 200 \$</u>

10. PASSIF ÉVENTUEL

La Société permet à ses employés d'accumuler leurs jours de maladie et de les reporter sur les exercices ultérieurs de manière à ce qu'ils puissent les utiliser comme période d'invalidité à court terme, au besoin. Puisque les droits afférents à ces montants ne sont pas acquis aux employés, ils n'ont pas été pris en compte dans ces états financiers.

**SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PSYCHOLOGIE/
CANADIAN PSYCHOLOGICAL ASSOCIATION**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

11. SOLDES DES FONDS

Fonds grevés d'affectations d'origine interne

Les fonds grevés d'affectations d'origine interne se composent de ce qui suit :

	<u>Solde au début de l'exercice</u>	<u>Excédent des produits sur les charges</u>	<u>Virements interfonds</u>	<u>Solde à la fin de l'exercice</u>
Fonds du jury d'agrément	326 164 \$	3 366 \$	-	329 530 \$
Fonds de l'IUPsyS	7 268	-	-	7 268
Fonds de bourses pour étudiants autochtones	33 811	(8 000)	17 959	43 770
Fonds de réserve aux fins des publications	75 399	6 047	-	81 446
Fonds de soutien aux sections	<u>3 727</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3 727</u>
	<u>446 369 \$</u>	<u>1 413 \$</u>	<u>17 959 \$</u>	<u>465 741 \$</u>

Les actifs nets grevés d'affectations sont des fonds engagés à des fins particulières et qui tiennent compte de l'application de la politique de la Société en matière de réserves, comme suit :

Le fonds du jury d'agrément a été établi à titre de source de fonds grevés d'affectations d'origine interne pour les activités d'agrément et les projets spéciaux connexes.

Le fonds de l'IUPsyS a été établi en vue du financement de la participation aux conférences de l'IUPsyS et à l'assemblée générale annuelle.

Le fonds de bourses pour les étudiants autochtones a été établi en tant que source de financement interne dédiée aux bourses pour les étudiants autochtones

Le fonds de réserve aux fins des publications représente une source de fonds grevé d'affectations d'origine interne pour les nouvelles publications ou pour les prochains numéros des publications actuelles.

Le fonds de soutien aux sections a été établi pour financer les activités des sections.

Fonds grevés d'affectation d'origine externe

Le Fonds commémoratif Wesley Coons a été établi par la Succession Wesley Coons pour financer les dépenses admissibles annuelles par les membres du conseil et certains membres du personnel sénior.

Un résumé des activités du fonds est présenté ci-dessous :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Revenu de placements	3 934 \$	3 613 \$
Don reçu	<u>(6 271)</u>	<u>-</u>
	(2 337)	3 613
Dépenses admissibles	<u>1 869</u>	<u>-</u>
Revenu net (dépense nette)	<u>(4 206) \$</u>	<u>3 613 \$</u>

**SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PSYCHOLOGIE/
CANADIAN PSYCHOLOGICAL ASSOCIATION**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

12. FRAIS D'ADMINISTRATION

Les frais d'administration avant répartition s'établissent comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Salaires et avantages sociaux	1 591 935	1 490 137
Loyers et fonctionnement	147 094	153 303
Conseil, assemblée générale annuelle et rapports	121 952	22 047
Frais juridiques et professionnels	75 610	32 860
Charges bancaires et frais de traitement	108 109	72 428
Frais de bureau	59 695	49 652
Amortissement - bureau	19 160	19 573
Divers	7 319	20 021
Matériel et entretien	3 460	5 043
Comités	<u>2 500</u>	<u>-</u>
	<u>2 136 834</u> \$	<u>1 865 064</u> \$

Les frais ont été répartis entre les diverses fonctions de l'état des résultats, comme il suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Jury d'agrément	<u>41 996</u> \$	<u>30 512</u> \$

13. COVID-19

À la mi-mars 2020, le gouvernement du Canada a établi des mesures d'urgence en réponse aux préoccupations des agences de santé publique découlant de la propagation du COVID-19. La Société a tenu sa conférence annuelle en personne en 2022, avec un résultat d'une augmentation des revenus et des dépenses du congrès. À ce stade, sauf indication contraire ci-dessus, l'impact sur la Société et les résultats n'a pas été significatif et, d'après l'expérience acquise à ce jour, est prévu d'être comparable.

Un degré élevé d'incertitude persiste quant au plein impact économique de la situation. La nature imprévisible de la propagation du virus rend difficile la détermination de la durée pendant laquelle les opérations de la Société seront affectées.